

Abriès - Ristolas / Aiguilles / Arvieux / Ceillac / Château Ville-Vieille / Eygliers / Guillestre / Molines-en-Queyras
Mont-Dauphin / Réotier / Risoul / Saint-Clément sur Durance / Saint-Crépin / Saint-Véran / Vars

Le journal d'information de la Communauté de Communes

© Fabrice Amoros

Au sommaire de ce numéro

Les actus du CISPD / P.3

Que fait la Comcom pour vous / P.4

Objectif Pays d'Art et d'Histoire / P. 5

L'assainissement / P. 6

Le développement économique / P.8

Le tourisme et attractivité / P.10

La gestion patrimoniale et travaux /P.12

La gestion - valorisation des déchets / P.14

Les services à la population / P.16

L'Ecole de musique intercommunale / P.18

L'aménagement du territoire et mobilité / P.20

Se familiariser avec le numérique / P.21

Les activités de pleine nature / P.22

Les finances et budgets / P.24

La GEMAPI et risques naturels / P.26

L'annuaire des services / P.28

L'Edito du Président, Dominique MOULIN

Cela fait déjà 18 mois que l'ensemble des élus communautaires est au travail. Comme vous le savez, ces 18 mois n'ont pas été les plus faciles pour tous à cause de cette pandémie qui s'est mise au travers de notre route. Il nous a fallu y faire face jour après jour. Les services de la Communauté de Communes ne se sont pas arrêtés. Des protocoles ont été appliqués pour que « notre institution » reste au plus près des usagers, pour continuer à rendre le service que nous vous devons.

Je tiens tout particulièrement à remercier les services en contact avec le public, aide à domicile et portage des repas, école de musique, France Services, agence postale, activités nordiques ; mais aussi ceux que l'on voit moins, et qui, par leur travail souvent ingrat ont fait en sorte que nos déchets soient ramassés ou collectés en déchèterie, que nos stations d'épuration continuent à fonctionner correctement ; et tous ceux qui font en sorte que la structure soit opérationnelle. En parallèle de cette gestion au quotidien, nous avons, avec l'aide de l'Agence Régionale de Santé et des professionnels médicaux et paramédicaux que je remercie, au passage, pour leur implication, mis en place un centre de vaccination à Guillestre.

De grands chantiers achevés

L'année 2021 a vu la fin des travaux et **l'inauguration du Centre d'Incendie et de Secours d'Aiguilles**, la fin des travaux du **cabinet médical et centre de secours sur pistes de Risoul** et la **modernisation de nos déchèteries**. La première tranche des **travaux de sécurisation du torrent du Chagnon à Vars** a été réalisée.

En plus de ces réalisations, d'autres projets avancent.

2022 devrait voir les débuts des travaux de la **maison de santé pluridisciplinaire, maison des solidarités et France Services de Guillestre**, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental.

Au printemps, nous espérons aussi voir le début des travaux d'un **stade de biathlon 4 saisons** avec une piste de ski roues à Ceillac, sous l'égide de la Comcom et de la mairie de Ceillac.

La seconde tranche des travaux sur le torrent du Chagnon débutera au printemps en collaboration avec les services du Département.

Des décisions importantes pour l'avenir de la Comcom

En premier lieu, l'adoption d'un **pacte de gouvernance** qui régit les relations et les articulations entre la communauté de communes et les 15 communes du Guillestrois-Queyras, pour parvenir à un développement territorial équilibré, solidaire et de proximité, dans le respect et la représentativité de toutes les communes.

La **compétence mobilité** a été prise par la communauté de communes. Certes, ce n'est pas une révolution pour les transports sur le territoire, mais cela nous engage à élaborer un plan de mobilité. Être Autorité Organisatrice de Mobilité sur son territoire, c'est avoir l'assurance d'être au plus proche des réalités et des besoins des habitants.

Et surtout, les élus ont décidé à l'unanimité de se lancer dans une **candidature de Pays d'Art et d'Histoire** avec la communauté de communes de Serre-Ponçon. La mise en place de cette candidature



s'accompagne d'un travail en profondeur avec les associations du territoire et d'un travail avec les écoles volontaires pour une obtention du label fin 2023.

Pour **aider nos entreprises** qui ont subi une fermeture administrative due à la pandémie, une exonération partielle de la redevance sur les ordures ménagères et sur l'assainissement a été votée (ce qui a représenté 120 000 euros en tout), et les tarifs de ces redevances n'augmenteront pas en 2022.

Notre **Conseil Communautaire** vit et travaille de manière assidue. Les 9 commissions thématiques et les 2 conseils d'exploitation (des régies déchets et assainissement) se réunissent régulièrement. Le groupe de travail ouvert à tous des conseillers communautaires, qui a mené des réflexions de fond cette année (mobilité, pacte de gouvernance, candidature au Pays d'Art et d'Histoire, logement, etc) s'est réuni 11 fois. Le Bureau et le Conseil Communautaire se sont réunis 9 fois chacun.

D'autres réflexions vont être menées en 2022.

Il nous faut travailler sur **l'attractivité économique du territoire** et notamment sur l'entretien, l'aménagement et l'agrandissement de nos zones d'activités économiques.

Une réflexion particulière devra être menée sur la **mise en sécurité des zones soumises aux risques d'inondation** de la Durance et ses affluents (Rif Bel, Merdanel, etc) par la relance de la structuration des communautés de communes sur le haut de son bassin-versant.

Il s'agira de poursuivre les discussions avec les services de l'État pour que **Mont-Dauphin et son classement UNESCO** continue à rayonner sur le territoire sans être un frein à notre développement économique.

Il est prévu d'amorcer la mise en place avant la fin du mandat du **Schéma de Cohérence Territoriale**.

Nous allons continuer de développer les **synergies avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), le Parc Régional du Queyras, la Région Sud** notamment à travers l'Espace Valléen, dont nous avons défendu la candidature et qui a été acceptée en 2021.

De même, nous poursuivons la **coopération transfrontalière avec nos amis italiens** à travers le Plan Intégré Territorial (PITER) TerresMonviso.

Comme vous pouvez le voir la Communauté de Communes n'est pas une structure supplémentaire

dans le millefeuille administratif, mais un endroit de réflexion et de mise en place de **projets au service du Guillestrois-Queyras**.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin et nous tous, conseillers communautaires, personnel de la Comcom restons à votre service pour que nous puissions affirmer haut et fort que le **territoire du Guillestrois-Queyras est un territoire d'exception, vivant et plein de perspectives pour l'avenir**.

Dominique MOULIN

Les actus du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Le CISPD dresse son bilan 2021 :

- **moins de faits de petite délinquance et d'atteintes à la tranquillité publique**, notamment au cours de la période estivale. La suppression de nombreuses animations peut certainement expliquer cette tendance, mais également les actions de prévention et de suivi conduites dans le cadre des réunions hebdomadaires et des groupes de travail ;
- **actions contre les violences intra familiales** : la formation des secrétaires de mairie s'est poursuivie. Le but est d'aider ces acteurs du quotidien à mieux comprendre les mécanismes de ces violences, de maîtriser les bases d'un accueil bienveillant, de mieux orienter les victimes vers les services adaptés. La fiche réflexe construite en partenariat avec la Délégation Départementale aux Droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes a été citée par le Procureur de la République comme exemplaire.

- **le projet porté par le CISPD pour lutter contre l'alcoolisation précoce** a été retenu par les services de la Préfecture. Cependant les actions prévues en fin d'année avec le collège et les grandes surfaces commerciales du territoire n'ont pu être finalisées. La Préfète des Hautes-Alpes devrait venir signer prochainement la convention de mise en œuvre de ce dispositif.
- enfin, et c'est un élément révélateur des difficultés rencontrées par de nombreuses familles, **le CISPD intervient régulièrement à la demande des maires, auprès de personnes de tous les âges confrontées à des problèmes économiques, sociaux, psychologiques et souvent en détresse**. La crise sanitaire a durement affecté les plus vulnérables. Cette montée de la vulnérabilité a été très sensible cette année.

Le partenariat solide qui s'est tissé avec les services de l'État (gendarmeries de Guillestre et de Château-Ville Vieille, collège des Hautes Vallées), du Conseil Départemental (dont la Maison des adolescents), de la Comcom (France Services, Service Jeunesse, associations), du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, permet au CISPD du Guillestrois Queyras d'être reconnu comme une **instance de proximité attentive**, facilement abordable et dédiée au service de tous les habitants de notre territoire.



Mobilisation des élus contre les violences faites aux femmes

Que fait la Comcom pour vous



Tout cela, et bien plus encore !
Retrouvez l'actualité de la Comcom sur Facebook :
<https://www.facebook.com/comcomGuillestroisQueyras>



Objectif Pays d'Art et d'Histoire

La Communauté de communes du Guillestrois-Queyras s'engage en faveur d'un label Villes et Pays d'art et d'histoire (VPAH). Créé en 1985, ce label est gage de qualité. Il est attribué par le ministère de la Culture aux communes ou groupements de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la particularité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. En s'associant avec la Communauté de communes de Serre-Ponçon, elle-même forte d'une expérience de 10 ans, l'objectif visé est l'obtention du label d'ici deux ans.

Un label pour mettre en valeur le patrimoine

La candidature pour obtenir ce label implique un réel engagement politique des collectivités à faire de la culture, de l'architecture et des patrimoines un projet local de développement.

La collectivité candidate doit mettre en oeuvre des moyens pour assurer la connaissance, la conservation, la protection et la valorisation du paysage, de l'architecture et du patrimoine. Elle doit montrer sa capacité à respecter dans le temps les engagements liés à l'attribution du label.

Le projet VPAH doit être décliné explicitement dans les politiques locales.

Une équipe dédiée au projet

Pour mener à bien les différentes étapes de la labellisation, des élus référents ont été nommés au sein des deux collectivités. Pour le Guillestrois-Queyras, il s'agit d'Anne Chouvet, Dominique Moulin, président, Michel Mouront et Nicolas Crunchant.



Animation "Sens'Action" à l'église de Guillestre

Une équipe de techniciens, mutualisée entre les deux communautés de communes est également à l'oeuvre. La responsable et cheffe de projet, Aude Tochon-Danguy est présente à Guillestre tous les vendredis. Elle est entourée de Corinne Clivio, chargée de diffusion et des contenus scientifiques, Alison Henry, chargée du secteur jeune public et Yoann Oliverio, chargé de patrimoine et tourisme.



Des animations toute l'année pour le public



Rencontre avec les acteurs du patrimoine à Saint-Véran

Des réunions de travail et des rencontres sont organisées afin d'inclure tous les acteurs du patrimoine pour engager une démarche de collecte et d'inventaire participatifs ou encore la coordination d'animations patrimoniales.

Pendant les vacances, des animations culturelles sont proposées par le service PAH, et notamment des visites sensorielles de Guillestre. Une programmation à l'année est en cours d'élaboration.

Renseignements auprès du service Pays d'Art et d'Histoire : a.tochon@ccserreponcon.com

Régie Assainissement

Président : Jean-Louis PONCET

Assurant la présidence de la Régie Assainissement depuis plus d'une année désormais, je veux tout d'abord remercier les élus du conseil d'exploitation de la Régie pour leur assiduité et leur implication afin de faire avancer au mieux les différents projets. En termes d'investissement, il nous reste à réaliser, notamment, l'assainissement dans les hameaux de nos communes, soit par l'extension de réseaux, soit par l'installation de petites stations d'épuration. Si tout se passe

sans encombre, ces créations de nouveaux équipements pourraient être achevées fin 2025.

Néanmoins, n'oublions pas que ces investissements, une fois réalisés, nécessitent un entretien constant qui génère des frais de fonctionnement non négligeables à la charge de la Communauté de communes.

Dans les lignes qui vont suivre, les services procèdent à un état des lieux des travaux réalisés ou à venir, sur notre territoire.

Je tiens à remercier, également,

le personnel de la Régie assainissement, ingénieur, Cécile Bellon, techniciens Caroline Bornecque et Alexandre Grosbost, agents administratifs, Vanessa Develay, Nathalie Faure et Delphine Béraud-Lis et techniques Jean-Claude Arts, Pierre Brunet, David Ducloy, Jean-Michel Faure-Brac, Denis Maure et Hervé Pasquali, qui travaillent au quotidien et sans relâche pour que nous bénéficions d'un assainissement des plus performant.

Jean-Louis PONCET

1 752 000 € investis par votre collectivité en 2021 pour la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Création de plus de 3,8 km de réseaux d'eaux usées et rénovation de plus de 3,4 km de réseaux en 2021

Des projets soutenus financièrement par l'État, l'Agence de l'Eau et le Département des Hautes-Alpes

Les chantiers phares

Raccordement des hameaux du Roux à Abriès-Ristolas et de Meyriès à Château Ville-Vieille

2021 a vu se concrétiser l'assainissement des hameaux de Meyriès et du Roux, dont les eaux usées étaient jusqu'alors rejetées au milieu naturel sans traitement. Un réseau de 2,7 km a été créé entre le hameau du Roux et le bourg d'Abriès par l'entreprise STAM et son sous-traitant Alpes Durance Travaux. La station d'épuration biologique d'Abriès-Ristolas traite désormais les eaux usées de 3400 équivalent-habitants, soit jusqu'à 610 m³/j. Ces travaux d'un montant de 320 000 € HT ont pu être réalisés grâce au soutien financier du Département des Hautes-Alpes (15 %) et de l'Agence de l'Eau (40 %).

Les travaux sur Meyriès ont été réalisés, au cours de l'été 2021, par le groupement d'entreprises SARL BUCCI Frères et WEILER TP et ont permis de raccorder le hameau à la station d'épuration de Château Ville-Vieille d'une capacité de 6900 équivalent-habitants.

Des réseaux tout neufs à Vars

Les réseaux d'eaux usées sur la station des Claux étaient devenus vétustes et présentaient divers dysfonctionnements. Des travaux de rénovation ont été engagés au niveau de l'allée Peynet et des allées Dumas et Briata sur un linéaire total de 1850 mètres de réseau d'eaux usées. La Société SAUR en profite pour rénover le réseau d'eau potable sur ces secteurs, et la commune crée un réseau d'eaux pluviales dans le secteur des allées Jeanlin et Briata.



Travaux au hameau du Roux

Ces travaux coordonnés d'un montant de plus de 600 000 € HT, réalisés par les entreprises Charles Queyras TP et Allamanno SAS, ont été suspendus avec l'arrivée de la neige et se poursuivront au printemps 2022.

Les travaux s'élèvent à 354 000 € HT, financés à hauteur de 30 % par l'Etat et 40 % par le Département.



Travaux à Vars

Travaux d'envergure sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales à Ceillac

La Comcom et la commune de Ceillac ont engagé un projet d'ampleur de mise en séparatif du réseau d'eaux usées et d'extension du réseau d'eaux pluviales sur les quartiers de l'Ochette, l'Infernet, le Queyras et la Clapière.

Il s'agit de retirer les eaux claires du réseau d'assainissement (drains, gouttières, source...) pour les orienter vers un réseau d'eaux pluviales dédié. Ces eaux claires dites « parasites » handicapent le traitement en station d'épuration car il s'agit d'eaux froides. Elles sont également à l'origine de surcoût de fonctionnement de la station d'épuration.

Une première tranche a été réalisée au cours de l'été 2021. La totalité des travaux sera réalisée sur 3 années par les entreprises BUCCI Frères et WEILER TP.

La seconde tranche se poursuivra en 2022. 575 mètres de canalisations d'eaux usées seront remplacés et un réseau d'eaux pluviales sera créé en parallèle.

Et bien d'autres réalisations en 2021

- Extension de réseaux pour ouvrir à la construction des terrains dans le quartier de Combe-Roussard à St Clément sur Durance
- Dévoiement du réseau de la Traverse de la Combe au niveau du collège à Guillestre
- Rénovation des réseaux entre la place Chaffrey Falque et le parking du Lombard à Aiguilles
- Rénovation des réseaux dans le secteur de la Chalp à Aiguilles

De nouveaux projets en 2022

Assainissement des Clôts à Saint Clément

2022 devrait voir le raccordement du hameau des Clôts à la station d'épuration du village de St Clément sur Durance. Un réseau de collecte sera créé dans le hameau et une canalisation descendra jusqu'au quartier de Combe-Roussard.

Hameau des Prats : 1^{re} tranche

La Comcom poursuit l'assainissement de ses hameaux par la création d'un réseau d'eaux usées entre Prats-Hauts et Ville-Vieille en passant par Prats-Bas. Les travaux se dérouleront en deux phases sur 2022 et 2023.

Travaux de réseau sur le quartier du Pelvas sur Abriès-Ristolas

La Comcom et la commune engagent une rénovation des réseaux humides, eaux usées et eau potable, sur le quartier du Pelvas à Abriès sur 3 années. L'objectif est de créer un réseau d'eaux pluviales pour retirer les eaux claires parasites du réseau d'eaux usées et d'éliminer les fuites sur le réseau d'eau potable.

Zoom sur le SPANC

Le rôle du **Service Public d'Assainissement Non Collectif** ou SPANC est le contrôle des installations d'assainissement non collectif (ou autonomes).

En effet, les bâtiments non desservis par des réseaux de collecte des eaux usées doivent disposer d'un système d'assainissement autonome, classiquement une fosse toutes eaux et des drains d'épandage.

Le SPANC a en charge :

- Le contrôle de conception et d'exécution en cas d'installation neuve.
- Le contrôle périodique de bon fonctionnement, d'entretien et d'évaluation des risques avérés de pollution de l'environnement : le règlement du SPANC prévoit un contrôle tous les dix ans pour une installation conforme et tous les quatre ans pour une installation non conforme.

En cas de vente d'un bien, le propriétaire-vendeur doit fournir au notaire un rapport de visite du SPANC, daté de moins de trois ans, attestant du contrôle de la conformité de son installation d'assainissement.

Entre 2019 et 2021, plus de 220 installations ont été contrôlées sur notre territoire. Un peu plus de 10 % seulement des installations contrôlées ont été jugées conformes à la réglementation.

Le SPANC peut aussi conseiller gratuitement les propriétaires lors d'un projet de réhabilitation d'installation.

Développement économique

Président : Jean-Louis Queyras

Aujourd'hui, une grande partie des questions relatives au développement économique sont traitées au niveau européen ou au niveau national. Toutefois, les collectivités locales ont conservé un rôle stratégique.

Les compétences des Régions en matière de développement économique, dans le domaine de la planification des interventions économiques et dans le domaine des aides qu'elles peuvent accorder ont été étendues.

La Région SUD PACA a lancé sa phase de concertation pour l'élaboration du **schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'innovation** (SRDEII) pour la période 2022-2027, qui doit être approuvé en juin 2022. La Communauté de communes est invitée à participer aux phases de concertation et à faire remonter ses contributions.

Les compétences des Comcom s'articulent autour de 4 domaines

d'intervention :

- l'aménagement et la gestion des zones d'activité économique
- les actions de développement économique dans le respect du SRDEII par convention avec la Région
- la politique locale du commerce et les actions de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- la promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme intercommunaux.

Le PITER Terres Monviso : un programme de coopération franco-italien

Depuis 2019, les territoires français et italiens situés de part et d'autre du massif du Mont Viso, coopèrent formellement dans le cadre d'un Plan intégré territorial (PITER) soutenu par le programme européen ALCOTRA et nommé « Terres Monviso ». Ce plan de développement transfrontalier a vu la réalisation d'un certain nombre d'actions en 2021 sur le territoire du Guillestrois et du Queyras :

Projet "Eco"

- organisation d'un colloque international au cœur de la place forte de Mont-Dauphin sur le thème : « Les Labels : quels enjeux pour le développement de nos territoires alpins ? » permettant de rassembler une centaine de participants : acteurs de la communauté scientifique, institutionnels, techniciens, socioprofessionnels et étudiants pour réfléchir ensemble à des questions concrètes sur la thématique des labels (UNESCO, Parcs naturels, etc).

Les actes du colloque sont disponibles en version trilingue sur le site internet terresmonviso.eu.

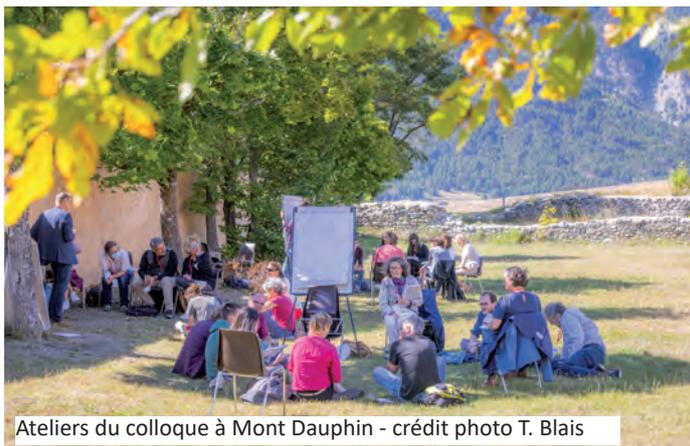
- mission de Verdissement des entreprises : cinq entreprises du Guillestrois-Queyras sont mobilisées dans le parcours collectif proposé pour introduire la durabilité au cœur de leur stratégie.

Projet "Risk"

Il vise à sécuriser les mobilités entre France et Italie via les cols transfrontaliers des Terres Monviso : col Agnel et col de Larche. Une action spécifique sur le secteur du Gouret a été déployée par le Département et la CCGQ : la suppression du seuil de la micro-centrale hydroélectrique situé en amont des gorges d'Aiguilles (qui ne fonctionne plus depuis le glissement du Pas de l'Ours). Ces travaux vont permettre de rétablir la continuité écologique du Guil entre sa source au pied du Mont Viso jusqu'au barrage de la maison du Roy et d'abaisser significativement la ligne d'eau en amont, et réduire ainsi les débordements en cas de crues sur la route départementale, unique accès au Haut Guil. Ces travaux qui comprennent, outre la suppression du seuil et la stabilisation du fond du lit, la reprise des protections et le confortement des berges de part et d'autre du Guil, débiteront à la fin de l'été 2022 pour une durée de 3 ans.

La force du projet Terres Monviso réside dans l'échange d'expériences et de savoir-faire entre la France et l'Italie dans un objectif commun de développement de nos territoires de montagne.

Information : contact@terresmonviso.eu



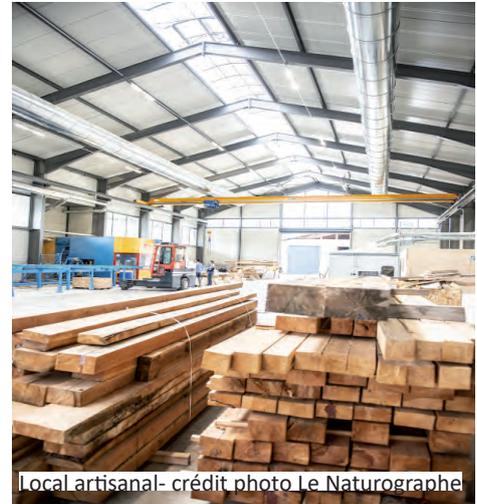
Ateliers du colloque à Mont Dauphin - crédit photo T. Blais

Appel à projets pour les Zones d'Activités Economiques

La Comcom gère les 4 Zones d'Activités Economiques (ZAE) du territoire : Abriès-Ristolas, Ceillac, Guillestre et Saint Crépin. Elle effectue notamment des travaux de viabilisation (réseau et voirie), terrassement, entretien... Des appels à projets sont en cours pour la commercialisation des terrains libres dans les ZAE de Jassaygues (Abriès-Ristolas), du Villard (Guillestre) et de la Viste (Ceillac).

Ces appels à projets visent à faire connaître aux porteurs de projets les **opportunités foncières** et à sélectionner les meilleures **propositions de développement économique pour dynamiser le territoire**.

Le dossier de candidature pour acquérir les lots est téléchargeable sur le site internet de la Comcom, rubrique *Vie économique*.



Local artisanal- crédit photo Le Naturographe

Réflexion sur le projet de restauration collective

La Comcom a souhaité engager une réflexion sur la restauration collective des cantines scolaires, afin de répondre à une forte demande de certaines communes pour une meilleure organisation et structuration de ce service. La restauration collective a également un rôle à jouer dans la **consolidation des productions agricoles locales**.

L'objectif n'est pas de construire une cuisine centrale, mais de structurer et consolider ce qui existe. Le rôle de la Comcom est uniquement au niveau de la réflexion et de la faisabilité.

En octobre 2021, un **voyage d'étude** a été organisé sur la

commune de Mouans-Sartoux, qui fait figure d'exemple en terme de restauration collective : elle a instauré dès 2012 des repas 100 % bios dans ses cantines scolaires (1300 repas par jour).

S'appuyant sur la création d'une régie agricole, cette initiative développée à moyens constants, notamment grâce à la réduction du gaspillage alimentaire, a constitué le levier d'une réflexion globale autour de la structuration de l'autosuffisance alimentaire de l'ensemble du territoire.

Cette journée a été l'occasion de découvrir l'histoire de ce projet, ses actions en pratique, et de projeter, pour chaque collectivité présente,

étape par étape, les possibilités d'actions pour favoriser un **mode alimentaire plus durable** sur leur territoire.

L'association "Solidarité et environnement" (ex CPIE) soutenue par des financements européens LEADER dans le cadre du projet *De la Terre à mon assiette* propose donc d'accompagner la Comcom avec le Parc du Queyras dans l'émergence de ce projet :

- ateliers participatifs pour dresser un état des lieux
- identification des attentes,
- pré-étude pour dessiner le concept global.

Renforcer l'attractivité du Guillestrois-Queyras

Le projet « **Mieux faire connaître notre territoire et ses atouts afin de faciliter les installations pérennes de populations et d'entreprises** » est porté par la Comcom grâce à des financements du programme européen LEADER. Il s'agit de mettre en œuvre une **stratégie d'attractivité** pour attirer et ancrer de nouveaux acteurs

économiques, en ayant une connaissance fine de notre tissu économique et en communiquant sur les atouts du territoire.

Dans le cadre de son stage de fin d'étude, une étudiante en Master 2 a réalisé un diagnostic de territoire, puis a identifié les actions à mettre en œuvre.

Actions réalisées en 2021

- Mise à jour d'un annuaire interne des entreprises ;
- Reportages photographiques et vidéo sur les métiers qui recrutent
- Présentation de la collectivité par une infographie
- Refonte du site internet de la Comcom pour le rendre plus attractif (mise en ligne en 2022).

Tourisme et attractivité du territoire

Présidente : Valérie GARCIN-EYMEOUD

Des dispositifs pour renforcer et harmoniser l'activité touristique du territoire

La communauté de communes du Guillestrois-Queyras a été retenue en qualité d'espace valléen suite à sa candidature et la présentation de sa stratégie 2021/2027. L'objectif de ce programme est d'accompagner les territoires des Alpes françaises dans une stratégie de **diversification touristique basée sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels**. La Comcom coordonne et anime ce programme auprès des porteurs de projets (communes, socio-professionnels, associations, habitants...).

L'année 2021 a été consacrée à la réception des projets et à la construction de la stratégie. 2022 verra la réalisation des premiers projets, comme l'aménagement d'un stade de biathlon quatre saisons à Ceillac et la candidature au label Pays d'Art et d'Histoire commune avec la communauté de communes de Serre-Ponçon.

En parallèle, face aux **défis économiques et climatiques** auxquels sont confrontées les stations de ski des Alpes du Sud, une aide régionale leur est proposée pour continuer à innover et à structurer l'offre touristique. Ainsi, **la Comcom va s'engager en 2022 en répondant à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région SUD au travers du dispositif «Contrat Stations 2030»**.

Cette nouvelle politique d'**accompagnement des stations** couvrant la période 2022-2027 s'articule autour de 3 enjeux :

- **Moderniser les équipements et remontées mécaniques ;**
- **Diversifier l'offre touristique et mettre en place des offres et équipements quatre saisons ;**
- **Innover pour l'environnement.**

Programmation 2015-2020 de l'Espace Valléen : un bilan positif et des retombées importantes pour les projets du Guillestrois-Queyras

Le Comité de Pilotage du 4 février 2021 de l'Espace Valléen du Guillestrois-Queyras a permis de dresser un bilan très positif de la programmation précédente.

Les projets soutenus ont permis :

- **D'étoffer l'offre touristique** et de l'harmoniser, notamment en matière d'activités de pleine nature, de tourisme scientifique (Maison du Soleil, espaces muséographiques...);
- D'initier un aménagement et une **meilleure valorisation des portes d'entrées du territoire** (Cols Agnel et Izoard). Ce travail sera poursuivi sur la prochaine programmation, notamment sur le Col Izoard en collaboration avec le Département, le Parc du Queyras et les communes d'Arvieux et de Cervières ;
- De commencer à aménager plusieurs **liaisons de mobilité douce** (Guillestre-Eygliers, St-Crépin-Eygliers) ;
- D'œuvrer pour le **maintien des services à la population** (par exemple, avec des actions pour les saisonniers par les maisons France Services).

Ces thématiques restent des axes forts de la programmation 2021-2027.

Bilan quantitatif

- 2 millions d'euros d'aides publiques
- Total des dépenses pour l'ensemble des actions : près de 3 millions d'euros
- Un taux de financement moyen de 69 % : 1 euro d'autofinancement = 3,2 euros pour les projets de l'Espace Valléen

La participation des financeurs devrait être encore plus conséquente en 2021-2027, certains projets pouvant rentrer dans le cadre d'autres financements, comme les Contrats Stations de la Région et du Département, ou encore le **Plan Avenir Montagne** de l'Etat (volet du Plan de Relance dédié aux territoires de montagne).

Dossier : que devient la taxe de séjour ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes exerce la compétence relative à la promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme, elle est donc compétente à la place des communes pour instituer et collecter la taxe de séjour. Cette taxe est régie par les articles L-2333-26 à L-2333-47 du Code général des Collectivités territoriales, et modifiée par les lois de finances.

La taxe de séjour du Guillestrois-Queyras est payée par le vacancier, collectée par l'hébergeur et encaissée par la Communauté de communes par le biais d'une régie de recettes, sur le budget annexe Tourisme qui est distinct du budget principal. La régie de recettes est règlementée et placée sous l'autorité de l'ordonnateur et la responsabilité du trésorier.

La taxe de séjour finance le développement du tourisme

L'article L.133-7 du Code du tourisme prévoit que l'intégralité du produit de la taxe de séjour est obligatoirement reversé au budget de l'office de tourisme.

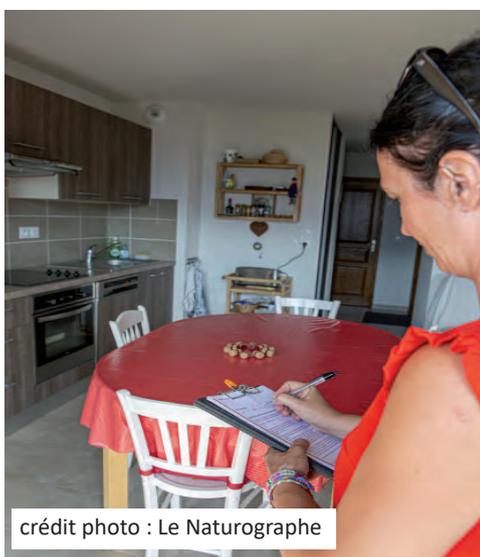
Ainsi, la taxe est perçue par la Comcom mais, est ensuite intégralement reversée à l'euro près à l'office de tourisme chargé de mener des actions en faveur de la promotion et du développement de la fréquentation touristique.

Ce reversement est comptabilisé en dépenses dans le budget annexe Tourisme de la Communauté de communes et en recettes dans celui de l'office de tourisme.

La réforme du classement des meublés

Pour prendre en compte les nouvelles exigences de la clientèle, le classement par étoiles des meublés de tourisme va évoluer, intégrant notamment des critères liés au développement durable et à la numérisation. L'arrêté du 24 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 fixant les normes et la procédure de classement des meublés de tourisme a été publié au Journal Officiel le 7 décembre 2021.

Les nouvelles dispositions seront applicables pour les visites de classement réalisées à partir du 1^{er} février 2022.



crédit photo : Le Naturographe

Les grands principes du classement

Le classement des meublés de tourisme est volontaire, il comporte 5 catégories allant de 1 à 5 étoiles et il est valable 5 ans, période à l'issue de laquelle le loueur doit effectuer une nouvelle demande pour que son hébergement continue d'en bénéficier.

Un numéro SIRET pour tous les loueurs

L'obligation d'obtenir un numéro SIRET s'applique à tous les loueurs, professionnels et non professionnels.

L'activité de location meublée non professionnelle nécessite une inscription auprès d'un centre de formalités des entreprises. Il s'agit en l'occurrence du greffe du Tribunal de commerce dont dépend le bien en location. L'inscription doit intervenir dans les 15 jours du début de la location de votre bien au moyen du formulaire CERFA 11921.

Cette démarche permettra :

- d'obtenir un numéro SIRET
- de faire connaître l'existence de cette activité
- d'indiquer le régime d'imposition choisi.

Les opérateurs numériques

De plus en plus de loueurs passent par des opérateurs numériques pour commercialiser leur hébergement touristique : attention, tous les opérateurs ne collectent pas systématiquement la taxe de séjour. Il appartient à l'hébergeur de bien vérifier que l'opérateur numérique collecte ou non la taxe de séjour.

Si l'opérateur numérique ne la collecte pas : c'est à l'hébergeur de le faire directement auprès du client et de la reverser via la plateforme :

<https://guillestroisqueyras.taxesejour.fr>

Gestion patrimoniale & travaux

Président : Dominique MOULIN

La communauté de communes gère plus de 50 bâtiments, ainsi que la microcentrale du Rif Bel et les réseaux de chaleur (sauf celui de Guillestre). Dans une double démarche financière et environnementale, un économiste de flux a été recruté afin de maîtriser la consommation en eau et en énergie des bâtiments communautaires. Suite à son diagnostic, des premières mesures ont été prises, notamment pour optimiser les contrats et abonnements en cours et pointer des surconsommations.

En 2021, la Comcom a vu aboutir deux chantiers importants. Les travaux pour l'extension et la modernisation du Centre d'incendie et de secours d'Aiguilles se sont achevés en octobre. À Risoul, un nouveau cabinet

médical a vu le jour à l'automne également. En 2022, un gros chantier se poursuit : la construction d'un bâtiment commun pour accueillir la maison de santé de Guillestre, la maison des solidarités, et les services à la population gérés par la Comcom.

La crise due au Covid a entraîné des retards dans la livraison de ces chantiers. Leur aboutissement n'en est que plus appréciable, pour les équipes de construction comme pour les usagers qui en bénéficient.

Que ce soit dans la gestion de son patrimoine ou la conduite de travaux, la Comcom met un point d'honneur à respecter les normes environnementales

Dominique MOULIN

Un économiste de flux, pourquoi faire ?

Depuis le 1^{er} juillet 2021, un économiste de flux, dont l'emploi est financé dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique), exerce ses missions au sein de la Comcom.

Son rôle est de :

- maîtriser les énergies et les flux
- optimiser les installations
- accompagner au changement de pratique des utilisateurs, sur les bâtiments et installations de la collectivité.

Sa première mission a été le recensement des points de consommation et la mise en place de documents de suivi.

Etude des bâtiments

La Comcom occupe plus d'une dizaine de bâtiments sur tout son territoire.

La maison du « Bourbonnais » à Aiguilles a été le premier bâtiment étudié. France Service et la Communauté de Communes y accueillent les usagers du Queyras. Grâce au prêt à titre gracieux (ouvert à tous) par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de thermomètres enregistreurs, de thermomètres infrarouge pour la prise de température de paroi et d'une caméra thermographique, la collecte de données de confort a été facilitée.

Etude des flux

Le suivi des puissances électriques des 52 points de livraison en gestion va permettre de changer les contrats d'abonnement de 9 de ces points, diminuant ainsi les coûts supportés par la collectivité.

Dans une même dynamique d'optimisation des flux, 4 bâtiments sont concernés par un changement des mousseurs de robinet, dans un premier temps. Ces économiseurs d'eau feront passer de 8 l/min à 5.6 l/min le débit, avec un ressenti moindre pour les utilisateurs. Si la sensation de diminution des débits ne gêne pas les utilisateurs, un passage à des débits encore plus faibles allant de 2.5 l/min à 1.7 l/min pourrait être envisagé sur 7 points de soutirage (lavabos des toilettes).

L'eau est un bien précieux, économisons-la!

Réseau de chaleur

Les 3 réseaux de chaleur les plus anciens (Ristolas, Château-Ville-Vieille, Molines en Queyras) ont eu droit à un calorifugeage des réseaux. Il s'agit d'une dépose de l'isolation existante et d'une mise en place d'un nouvel isolant diminuant les pertes de chaleur pour un meilleur rendement des installations.

Par ailleurs, le suivi de ces installations garantit leur bon fonctionnement. Ainsi, des travaux de réparation ont été effectués sur le réseau de chaleur de Ristolas suite à une fuite.

Réhabilitation de la passerelle Gaboyer

Installée au début des années 1980, la passerelle Gaboyer enjambant le Guil entre Guillestre et Eygliers présente de nombreux points de faiblesse. À ce titre, la Comcom a lancé une première phase de travaux à l'automne 2021 pour la **remise en état** du génie civil de l'ouvrage.

Ces travaux ont consisté à renforcer la culée rive gauche qui menaçait de s'effondrer. Aussi, un **renforcement de la pile P2** située sous la passerelle du côté de Guillestre n'avait plus assez de fondement pour tenir son rôle de soutènement de l'ouvrage. Vous avez pu voir l'étendue des travaux confiés à la société Charles Queyras TP, après consultation conformément au code de la commande publique en vigueur.

Dans un second temps prévu pour 2022, la **rénovation de la superstructure** de l'ouvrage sera entreprise.



Crédit photo : Pëma - OT Guillestrois-Queyras

Cette intervention sera plus contraignante pour les usagers car cette phase de travaux devrait nécessiter la fermeture complète de l'ouvrage durant plusieurs mois. Aussi nous ne manquerons de communiquer sur cette seconde phase afin de pouvoir adapter vos déplacements durant cette période.

Début des travaux de la Maison de santé et de services publics du Guillestrois

Les travaux de réalisation du futur pôle de santé et de services publics de Guillestre ont commencé.

[Ce bâtiment regroupera la Maison des solidarités du département, les services à la population de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras \(dont France Services\), et la Maison de Santé qui regroupera une vingtaine de professionnels \(médecins, kinés, infirmières, sage-femmes...\).](#)

Le bâtiment actuel des anciens garages, situé rue Joseph Mathieu, va être détruit pour faire place à un nouveau bâtiment plus vaste et aux normes.

Le Département des Hautes-Alpes, maître d'ouvrage unique mandaté par la Communauté de Communes, a signé les marchés de désamiantage, dépollution et démolition. Ces opérations vont se dérouler jusqu'en mai 2022. Les entreprises prendront les mesures adéquates pour limiter au maximum les nuisances aux riverains pendant cette phase.

A partir de septembre 2022, la reconstruction du bâtiment devrait démarrer, pour une **mise en service en 2024**.

Dans l'attente de la construction et mise en service de la Maison de Santé, les professionnels de santé présents ont été relogés par la Comcom dans les anciens locaux Enedis à proximité.

Le coût total du projet est estimé à environ 4,7 M €, dont 3 M € pour la partie Maison de santé.

Dans le cadre de leur partenariat, le Département et la Communauté de Communes ont souhaité élargir le projet avec la présence d'autres services publics dans le bâtiment, proposant ainsi une offre de « guichet unique » pour l'utilisateur et le patient.



Le futur bâtiment de la maison de santé et services publics

Régie gestion - valorisation des déchets

Présidente : Anne CHOUVET

Moins de déchets, on s'y met !

La communauté de communes a engagé un vaste et ambitieux programme de réduction des déchets depuis plusieurs années. Les objectifs sont multiples : maîtrise des coûts, préservation de l'environnement et valorisation de nos efforts.

Nous avons tous joué le jeu, les élus ont voté à l'unanimité la poursuite de ce programme : le passage à la tarification incitative. Bien sûr, nous devons encore faire évoluer nos pratiques, mais la Comcom est là pour accompagner au mieux. Certains s'inquiètent des doubles tambours et du badge. En fait

la réduction aux sacs de 30 litres est déjà en vigueur. Et qu'avez-vous dans ces 30 litres ? Le compostable est au compost, les emballages, tous aux emballages, il reste la poubelle de salle de bains, les balayures... Peu de choses en vérité.

Nous proposons aussi, avec le Smitomga, de quoi faire les courses, le jardin, des moments festifs zéro déchets.

Alors, moins de déchets, on s'y met !

Anne CHOUVET

La tarification à la consommation sur les déchets arrive bientôt !

La caractérisation des déchets réalisée sur notre territoire en 2016 a montré que la poubelle « non recyclables » contenaient 30 % d'emballages (dont 7 % de verre !) et 30 % de compost. Face à ce constat les élus se sont engagés dans la mise en place d'une tarification liée à la production de déchets pour chacun d'entre nous : c'est un outil très efficace pour inciter aux changements de comportement.

Aujourd'hui plus de 6 millions de français sont soumis à ce type de tarification, et **les territoires qui ont choisi ce fonctionnement ont vu réduire de 40 % en moyenne leur quantité de déchets non recyclables.**

L'objectif de cette mesure est d'accompagner les particuliers et les entreprises vers un changement d'habitudes en matière de gestion des déchets : **Réduire, Réutiliser et Recycler.**

Pour instaurer ce système de tarification, il faudra utiliser **une carte pour ouvrir les conteneurs « Non recyclables »** et y jeter son sac. Ce dispositif permettra d'individualiser les dépôts de déchets : le nombre de dépôts sera comptabilisé et la redevance en tiendra compte.

Les premiers conteneurs seront équipés à **partir du 15 mai 2022** : dans chaque commune du territoire un point déchets fonctionnera sur ce système.

La seconde vague d'installations aura lieu à l'automne 2022, un nombre plus important de points déchets sera équipé, et **la totalité des points seront couverts au printemps 2023**. L'année 2024 sera l'année de « Tarification à blanc » : vous paierez la redevance habituelle mais vous recevrez une redevance « fictive » liée à votre consommation. **La tarification liée à la consommation sera effective en 2025.**



Calendrier de déploiement de la tarification à la consommation sur les déchets

	15 Mai 2022	Automne 2022	Printemps 2023	2024	2025
Un point équipé dans chaque commune					
Installation de points supplémentaires					
Tout le territoire équipé					
Tarification fictive					
Tarification à la consommation					

Nouvelles installations pour réduire les déchets

La Comcom a remplacé les bacs sur roulettes par des **conteneurs semi-enterrés à plus grande capacité**, qui permettent de réduire le nombre de tournées des camions de collecte.

Les **points tris** sont harmonisés pour permettre aux habitants de déposer tous leurs déchets au même endroit, dans les conteneurs adaptés : ordures ménagères, emballages, verre, papier et cartons.

Dans les villages et hameaux les conteneurs pour les ordures ménagères ont été équipés de **double-tambours afin de limiter les dépôts à 30 litres**. Cela incite au tri et évite le dépôt d'encombrants, qui doivent être portés en déchèterie (déchets verts, déchets de chantiers...).

Les changements amorcés ces dernières années commencent à porter leurs fruits :

➤ **des emballages recyclés, : + 14 % (soit + 39 tonnes par rapport à 2019)**

➤ **des déchets non recyclables (ordures ménagères) : - 9% (soit -300 tonnes par rapport à 2019)**

Les élus ont fait le pari de maintenir les tarifs de la redevance déchets, mais pour faire face aux augmentations subies (dont près de 50 % sur le coût d'enfouissement des déchets), il est nécessaire de poursuivre nos efforts pour diminuer la quantité de déchets non recyclables.



Travaux d'améliorations dans les déchèteries

Pour la sécurité et le confort des usagers et du personnel, la Comcom a effectué des travaux d'amélioration dans les déchèteries du territoire intercommunal :

- **Réfection du revêtement du bas de quai à Guillestre**, pour faciliter la circulation des camions et le dépôt des bennes ;
- **Ajout de 3 quais de recyclage à Guillestre ;**
- **Mise en place d'un dispositif antichute sur les 5 déchèteries**, pour assurer confort et sécurité ;

- **Installation de portails pour les professionnels** afin de faciliter le dépôt par benne basculante ;
- **Acquisition d'un camion pour déplacer les bennes** des déchèteries et collecter le verre et le papier sur tout le territoire.

Le montant global des travaux s'élève à 860 000 euros HT répartis comme suit : ETAT DETR : 189 286 € ; ADEME PROVALOTRI : 84 300.10 € ; Région Sud : 50 000 € ; Comcom : 536 413.90 € HT.



Réfection du quai à la déchèterie de Guillestre



Travaux d'amélioration à la déchèterie de Guillestre

Services à la population

Présidente : Dominique BUCCI - ALBERTO

Les élus et les agents de la Comcom accompagnent les habitants du Guillestrois et du Queyras en mettant en œuvre des services essentiels.

Le portage des repas et les interventions d'aide à domicile pour les personnes en perte d'autonomie sont un excellent exemple.

Les deux France Services situés à Aiguilles et Guillestre permettent un accès facilité à toutes les démarches et sont l'interface locale des administrations. Un conseiller numérique est présent pour vous accompagner dans la découverte des usages liés à l'utilisation des outils informatiques.

La gestion des agences postales permet également de maintenir un service essentiel.

Le soutien à la vie associative est un axe important de l'action de la Comcom. Il se traduit par l'attribution de subventions, le prêt de matériel et la gestion du gymnase intercommunal.

Le Relais Petite Enfance accompagne au quotidien les assistant(es) maternel(le)s et les familles dans leurs démarches autour de la garde d'enfants.

Le service jeunesse accueille les adolescents de 11 ans à 17 ans toute l'année en proposant, avec un projet pédagogique annuel, des activités variées et des voyages.

L'école de musique et d'art offre un vaste catalogue de cours et d'ateliers pour tous les âges.

Enfin, **le Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance** agit au quotidien pour mener des actions comme la lutte contre les violences faites aux femmes, mais aussi l'alcoolisation des mineurs.

Afin de répondre au mieux aux besoins des habitants du Guillestrois et du Queyras, la Comcom mène un diagnostic sur les besoins sociaux du territoire.

Un questionnaire a été largement diffusé pour pouvoir ajuster et adapter les services que la collectivité met en place.

Dominique BUCCI-ALBERTO

Un programme européen pour bien vieillir

La communauté de communes est engagée dans un programme Européen PITER, composé de différents projets. Parmi eux, le projet InCL est dédié aux thèmes de l'inclusion sociale et du bien vieillir. Voici quelques exemples d'actions menées dans ce cadre :

- **Masques de réalité virtuelle** : la collectivité a loué du matériel de réalité virtuelle à destination des seniors et des personnes avec des troubles cognitifs. Ce matériel est destiné à être mis à disposition des résidents et des ergothérapeutes des EHPAD du territoire. Des ateliers grand public sont également proposés lors de divers événements. Grâce à ces masques, on peut visiter des monuments historiques (comme Mont-Dauphin) et voyager dans le monde entier. Cela permet de s'évader, pour les personnes qui ne peuvent le faire physiquement.

- **Ateliers à destination des seniors** : 6 ateliers autour du jeu vont avoir lieu les vendredis matin de 10 h à 12 h à compter du vendredi 4 mars. Les trois premières séances se dérouleront à Guillestre dans les locaux de Pics et Colegram et les trois suivantes à Aiguilles dans la salle de la maison du Queyras. Le nombre de places étant limité, les inscriptions se font auprès de France Services Queyras à Aiguilles (tel : 04 92 46 85 23).

Le centre de vaccination ferme ses portes

Après près d'un an de fonctionnement, le centre de vaccination du Guillestrois-Queyras fermera ses portes, le 30 mars prochain.

Au printemps dernier, la Comcom a mis en place, un centre de vaccination, dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre la COVID-19, en concertation avec la Maison de Santé de Guillestre. Ce centre, aménagé dans la salle du Queyron, a ouvert le 12 avril 2021, en partenariat avec la commune de Guillestre et avec l'appui de l'EHPAD Guil-Ecrins.

En complément des autres dispositifs organisés par le SDIS (centre modulaire) ou portés par la Région (vaccinobus), ce centre aura permis de réaliser **plus de 10 500 injections** grâce à l'implication des professionnels de santé volontaires (médecins, infirmiers libéraux, ...).

Pour l'organisation et le fonctionnement de ce centre, la Comcom a bénéficié de l'aide financière de l'ARS PACA.

Aujourd'hui, avec la baisse d'activité du centre, son maintien ne se justifie plus. Un relais ambulatoire sera assuré par les professionnels de santé du territoire.

Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour le faire fonctionner !

Le Relais Petite Enfance accompagne les parents et les assistants maternels

C'est une des mesures de la réforme de La Petite Enfance. Les RAM (relais assistants maternels) ont été renommés RPE (relais petite enfance) pour mieux correspondre aux missions qui lui sont dévolues par la Caisse des Allocations familiales, notamment améliorer la qualité de l'accueil individuel.

Depuis sa création en 2010, le RPE est devenu un **acteur central de la petite enfance**. Il est itinérant et renseigne sur les modes de garde des communautés de communes du Guillestrois-Queyras et du Pays des Ecrins.

Le Relais propose aux **parents** de les accompagner dans leur **recherche de mode de garde**, et leur fournit la liste actualisée des assistants maternels agréés.

Le Relais propose aux **assistants maternels un accompagnement professionnel** en les informant sur leurs droits et obligations en tant que salarié(e), en leur offrant un espace d'écoute et d'échange sur le métier, en portant à leur connaissance les formations, en les aidant dans leur recherche d'emploi, en communiquant leurs disponibilités.

Enfin, le Relais propose aux **enfants des ateliers d'éveil et de socialisation**. Sous la responsabilité de leur assistant maternel ou garde à domicile, le RPE organise **des temps de jeux et d'explorations adaptés aux jeunes enfants**, des ateliers de motricité, et des séances « bébés lecteurs » en partenariat avec les bibliothèques et médiathèque de Guillestre, l'Argentière-La-Bessée et Saint-Crépin.



Rencontre à la bibliothèque de Guillestre - Relais Petite Enfance

La maison des solidarités a déménagé

Pendant la durée de la construction du nouveau pôle de services à la population, la communauté de communes accueille les services de la maison des solidarités (assistantes sociales, PMI, ...) dans ses locaux à Guillestre.

Pour prendre rendez-vous ou pour toute information, contactez le secrétariat de la maison des solidarités au 04 86 15 30 65.

Perte d'autonomie ?

Pensez à l'aide à domicile et au portage de repas !

Vous (ou un membre de votre famille) avez besoin d'être **accompagné(e) ponctuellement ou régulièrement ?**

La Comcom propose un service d'aide et d'accompagnement à domicile agréé, qui peut missionner du personnel, vous livrer des **repas ou installer une téléalarme**, afin d'effectuer les tâches de la vie courante et **simplifier votre quotidien**.

Un plan d'aide (retraite, département, MDPH ...) ou une mutuelle peuvent être mobilisés en fonction de la situation pour vous aider financièrement pour l'utilisation de ces services.

Pour plus d'information, contactez le service : 04 92 45 36 61.

En avant la jeunesse !

Après une année 2020 marquée par des périodes de confinement, 2021 a permis aux jeunes du territoire de retrouver des **temps d'activités et de voyages variés**. Le Service jeunesse, animé avec dynamisme par Samir et Antoine, a enfin pu organiser un **séjour à Copenhague** reporté deux fois.

Pour cette année, le service proposera des ateliers et activités au Local des 2 portes à Guillestre, de l'aide aux devoirs et du transport gratuit par la navette "Simone", et également des voyages dont un séjour culturel à Marseille cet été.

Inscription et paiement des activités :

<http://comcomgq.portail-familles.app/>



Voyage à Copenhague - Service Jeunesse

Ecole de musique intercommunale

Présidente : Dominique BUCCI - ALBERTO

Notre école de musique et d'art a dû faire face depuis mars 2020 aux tempêtes provoquées par la crise sanitaire.

Mais elle n'a pas sombré.

La détermination de sa directrice, l'exceptionnelle créativité des enseignants, la capacité d'adaptation des élèves et de leurs parents ont permis de résister à la déferlante des vagues successives. Aujourd'hui l'EMAGQ est bien vivante, elle a maintenu ses

effectifs et rayonne auprès des écoliers de tout le territoire.

Mais demain nous devons prendre des décisions pour fidéliser notre équipe enseignante en lui offrant de réelles perspectives d'avenir.

C'est à ce prix que l'école de musique du Guillestrois-Queyras continuera de nous enchanter.

**Dominique BUCCI-ALBERTO
et Michel MOURONT**

La musique : art essentiel aux multiples vertus

Pour se détendre, se défouler, rêver, créer, séduire,

Pour accompagner l'expression de nos émotions tristes ou joyeuses

Pour prendre confiance en soi, développer nos facultés cognitives, motrices et cérébrales

Pour accompagner le rythme de la vie,

Pour favoriser la rencontre et le partage quelles que soient les origines ou publics

Pour nous accompagner tout au long de la vie :

Enfant : nous aider à nous endormir et nous rassurer

Adolescent : nous aider à nous construire, à traverser ce tumulte émotionnel

Adulte : accompagner chaque événement de l'existence,

Entretenir et recouvrer mémoires et souvenirs plus tard.



L'objectif principal des enseignements est d'encourager la **pratique interdisciplinaire**, permettant aux élèves de jouer de la musique « ensemble », de partager leur passion avec le public.

Le panel des activités se diversifie et évolue continuellement pour répondre au mieux à la multiculturalité des publics.

Nous développons des **parcours pédagogiques** adaptés aux enfants en difficultés d'apprentissage « Mélodys »[®], des **ateliers de pratiques collectives** tournés vers la famille, et cherchons à répondre à la diversification des pratiques des jeunes en intégrant de **nouvelles esthétiques** : musiques actuelles, musique traditionnelle, jazz...



Cours collectif de violon

L'EMAGQ en chiffres

- Près de 245 élèves,
- 29 disciplines : 19 cours individuels et 10 cours collectifs,
- 15 h hebdomadaires d'interventions musicales en milieu scolaires de la maternelle au CM2, sur l'ensemble du territoire du Guillestrois-Queyras.

Les nouveautés de la rentrée scolaire 2021/2022

Les ateliers « famille » et « entre amis » permettent de se retrouver en famille ou entre amis et de partager des moments musicaux privilégiés pour recréer du lien tout en étant guidé par un ou plusieurs enseignants pour construire vos projets musicaux.

La **pratique familiale parent/enfant**, donne la possibilité à l'adulte de partager davantage de la pratique musicale de son enfant sans avoir la contrainte d'une leçon hebdomadaire. La répartition des séances proposées se fait en fonction du projet familial (aide à l'accord, initiation conjointe mais sur des rythmes d'apprentissages différents...).

Des stages tournés vers la pratique d'ensemble proposent des séances de rencontres consécutives ou non en journée ou demi-journée.

Mélodys© et parcours artistique Individualisé

Mélodys© est **une méthode d'enseignement de la musique adaptée aux troubles de l'apprentissage** conçue par la pédagogue et pianiste Alice Dormoy.

Le but est de faciliter l'accès à la musique aux enfants en les aidant dans leurs difficultés quotidiennes, notamment à l'école.

Melodys© met la musique au service des apprentissages en tant que moyen de rééducation grâce à une méthode cognitive et musicale innovante à laquelle l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'EMAGQ a été initiée et deux enseignants référents certifiés.

Une pratique régulière de la musique, proposant une approche pédagogique adaptée, structurée et progressive permet de **stimuler les capacités essentielles aux apprentissages et à la réussite scolaire**.

Ainsi, nous pouvons réduire les inégalités existantes entre les élèves.

La méthode

Une pédagogie multisensorielle impliquant une activité auditive, visuelle, motrice et verbale simultanées.

Musique et sourire à l'EHPAD

Malgré les contraintes liées à la situation sanitaire, l'équipe pédagogique est restée mobilisée.

L'EMAGQ a, ainsi, réalisé des vidéos des travaux réalisés durant le confinement pour une diffusion récréative à l'EHPAD de Guillestre et d'Aiguilles. Les résidents ont été ravis de ce divertissement.



Avec les outils Mélodys©, le professeur de musique aménage son cours de musique pour éviter de confronter un enfant plus fragile à de nouvelles difficultés (en lecture musicale par exemple).

Les activités sont choisies pour soutenir la rééducation : elles aident l'enfant à développer sa lecture, sa motricité, son attention, sa mémoire, ses fonctions exécutives.

L'EMAGQ propose un cursus en inclusion, sous la forme d'une progression :

- Eveil musical (pour les 3-5 ans)
- Eveil musique et langage (jardin des contes) (6-8 ans)
- Intégration dans le cursus des cycles d'étude en lien avec un enseignant-ressource formé aux aménagements nécessaires à l'instrument et/ou à la culture musicale.

Ces enfants ont généralement de nombreuses ressources pouvant les soutenir au quotidien : persévérance, spontanéité, imagination, créativité, sensibilité.

Adapter notre enseignement signifie aussi partir des forces de chaque enfant tout en l'accompagnant dans sa découverte de l'apprentissage musical.

Aménagement du territoire et mobilité

Président : Régis SIMOND

Mobilité, du nouveau en perspective

Le 1^{er} juillet 2021, la Comcom est devenue compétente en matière de mobilité. La Région a cependant conservé la gestion des lignes régulières au départ de la gare de Mont-Dauphin, ainsi que les transports scolaires, de même que l'organisation de certaines navettes touristiques.

Cette nouvelle compétence est exercée **en étroite collaboration avec les communes**, qui pilotent les services au plus près du terrain. Elle permettra à moyen terme d'établir un **Plan de Mobilité Simplifié** (incluant le diagnostic des problématiques existantes et des actions à mettre en œuvre pour améliorer la mobilité sur le territoire) et d'étudier de **nouvelles solutions de mobilité douce** : covoiturage, autopartage ou encore le développement de solutions cyclables.

Dématérialisation des demandes d'urbanisme, c'est parti !

Dans le cadre de la Saisine par Voie Electronique (SVE), les communes devront être en capacité de réceptionner vos demandes d'urbanisme par voie dématérialisée à partir du 1^{er} janvier 2022.

Un nouveau site internet sera prochainement déployé au niveau départemental : le **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme**, accessible à l'adresse <https://urbanisme.geomas.fr/gnau>

Il permettra aux pétitionnaires, particuliers ou professionnels, de **déposer numériquement les demandes de permis de construire, permis d'aménager, certificats d'urbanisme, etc...** et de suivre l'avancement du dossier.

Quelques communes ne seront toutefois pas accessibles via ce Guichet et offriront d'autres solutions de SVE pour l'urbanisme. Si vous êtes intéressés par ce nouveau service qui se mettra en place progressivement, **renseignez-vous auprès de votre commune** pour connaître les dispositions en vigueur.

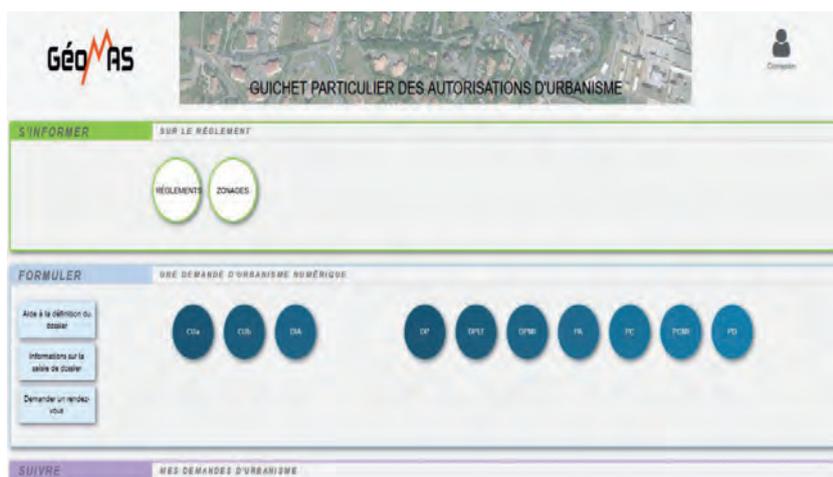


Crédit photo : le Naturographe

Le territoire en cartes

Le site www.geomas.fr vous permet de naviguer en cartes et en photos aériennes sur l'ensemble du Guillestrois-Queyras (et sur toutes les Hautes-Alpes !). Vous pouvez y consulter de nombreuses informations pratiques tels que les points de collecte de déchets, les composteurs, les équipements publics, les plans d'urbanisme et de risques... de même que les parcelles cadastrales, avec une fiche récapitulative des contraintes qui s'appliquent à chacune.

Pour aller plus loin...le Géoportail de l'urbanisme www.geoportail-urbanisme.gouv.fr vous offre la possibilité de consulter et télécharger les dossiers complets des Plans Locaux d'Urbanisme. Lors de chaque évolution de PLU, le service Aménagement du Territoire diffuse sur ce site la nouvelle version du plan en vigueur, pour le compte des communes et à titre gracieux.



Votre adresse en ligne

Un important travail est actuellement mené par les communes du Guillestrois-Queyras afin de nommer leurs voies et d'affecter un numéro à chaque bâtiment.

Ces nouvelles adresses permettront aux services d'urgence de **parvenir plus facilement au bon endroit**, aux colis d'être acheminés sans erreur, et à tous les opérateurs publics/privés de fiabiliser leurs bases de données et leurs opérations de terrain.

Cet adressage servira également au **déploiement de la fibre optique**, qui nécessite une adresse normalisée pour chaque logement.



Cette démarche est portée par les communes, qui en ont la compétence et sont à ce titre libres de l'organiser comme elles le souhaitent. Au titre de la gestion du **Système d'Information Géographique**, le service

Aménagement du territoire de la Comcom les accompagne pour constituer et/ou publier la base de données de leurs adresses, dénommée « Base Adresse Locale ».

Vous pouvez consulter et/ou télécharger les adresses des communes qui ont achevé leur adressage sur <https://data.gouv.fr> et sur le site national des adresses <https://adresse.data.gouv.fr> : Abriès-Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Château Ville Vieille, Eygliers, Mont-Dauphin, Saint-Clément et Saint-Véran.

D'autres communes devraient être publiées prochainement : Ceillac, Molines, Réotier et Risoul, tandis que les dernières conduiront la procédure en 2022.

Ces adresses sont également accessibles sur notre Système d'Information Géographique ouvert à tous www.geomas.fr.

Se familiariser avec le numérique, c'est possible !

La Comcom a recruté un conseiller numérique pour accompagner les habitants dans leur **appropriation des usages numériques quotidiens**. Il intervient dans les deux France services à Aiguilles et Guillestre mais **il se déplace également dans les communes** du territoire pour animer des ateliers.

Le conseiller a pour mission d'aider l'utilisateur à **prendre en main un équipement informatique** (ordinateur, tablette, smartphone), naviguer sur internet, envoyer et recevoir des courriels, installer des applications, créer et ranger ses contenus numériques, apprendre les bases du traitement de texte...



Il doit aussi **veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique** (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Ce dispositif est financé par l'Etat. Pour plus d'informations : vadim.mougenot@comcomgq.com Tél. : 07 65 18 58 93

Activités de pleine nature

Président : Emile CHABRAND

Un début de saison nordique marqué par d'excellentes préventes

Les ventes en ligne de Nordic Pass Saison sont en nette progression depuis 4 saisons, boostées encore cette année par des conditions sanitaires moins incertaines qu'en 2020-2021. Le chiffre s'élève à 59 209 euros contre 44 512 euros la saison dernière. Une augmentation significative, démontrant une fidélisation d'une partie de nos usagers, qui auparavant optaient pour des pass journée, 3h ou semaine, ainsi qu'une part de nouveaux clients.

Les préouvertures des sites de Molines / Pont de Lariane dès le 20 novembre, rejoint par Ceillac pour le week-end du Festi'Nordic du 12 décembre, ont permis de satisfaire la clientèle locale et départementale, adepte du ski de début de saison, confortant l'avance prise sur les préventes.

Une campagne nationale pour le respect sur les domaines nordiques

Quelques messages importants à garder en tête pour que les activités nordiques restent un plaisir, dans le respect de chacun, de chaque activité nordique et du travail des pisteurs et dameurs :

"Je paye mon pass pour accéder au site, Je reste sur la piste qui m'est dédiée, Les chiens sont interdits sur les pistes de ski, Je respecte les propriétés privées et l'environnement, Je fais attention aux autres autour de moi..."

Un seul mot d'ordre : ensemble, gardons l'esprit nordique !

Globalement, les quatre sites nordiques du Queyras, gérés par la Communauté de Communes, représentent 1/6^e du total des ventes des sites nordiques des Alpes du Sud pendant les vacances de fin d'année 2021 : 27 932 euros de redevances sur 169 921 euros pour les Alpes du Sud.

Un important travail a été réalisé par l'équipe du service activités nordiques, dameurs et pisteurs, aidée par les communes, les moniteurs de ski et de nombreux bénévoles pour enlever les branches tombées sur les pistes à cause du vent et pour rajouter de la neige sur les zones les plus impactées par la fonte précoce.

Un partenariat étroit avec Nordic France et Nordic Alpes du Sud

Pour mieux développer ses activités nordiques, la Comcom s'appuie sur un **partenariat étroit avec l'association de massif Nordic Alpes du Sud**, elle-même adhérente à Nordic France.

Depuis l'assemblée générale du 14 septembre 2021, Emile CHABRAND, vice-président en charge des activités de pleine nature à la Comcom et Maire de Ceillac, a été élu vice-président de Nordic Alpes du Sud, afin d'améliorer encore la représentativité de notre territoire au sein des instances de décisions de l'association.



Entretien des pistes du domaine nordique et des sentiers de randonnée et VTT

Pour le bonheur des randonneurs, les équipes du service Activités de pleine nature de la ComCom sécurisent et rendent accessibles les pistes du domaine nordique, ainsi que les 800 km de sentiers du territoire intercommunal.

Travaux réalisés en 2021

Travaux externalisés

- **Sécurisation, changement des mains courantes et échelles dans le Val d’Escreins (Vars)**, GRP Tour de la Font Sancte, accès aux crêtes d’Agnès : 20 076 € TTC, travaux réalisés par l’entreprise SP – Stabilisation Protection
- **Réfection d’une passerelle Rue des Masques (Guillestre)** : 2 269 €, travaux réalisés par l’association d’insertion Lacs, Rivières et Sentiers – Brigades Nature
- **Changement et consolidation d’un cheminement en zone instable et humide au niveau de Pinfol, GR50 (Réotier)** : 3 885 € TTC, travaux réalisés par Lacs, Rivières et Sentiers – Brigades Nature

Autres travaux importants et prestations

- **Remplacement d’une passerelle de franchissement du torrent du Couleau, circuit des Ardoisières (Saint-Clément-sur-Durance)** : 4 965 € pour le matériel et l’héliportage, travaux réalisés en interne par notre équipe.
- **Aménagement d’un nouveau sentier à la mini-pelle de Rouchas Frach au refuge Agnel (Molines)** : sentier de la compétence de la commune de Molines, travaux réalisés en interne, par convention avec le Parc naturel régional du Queyras
- **Entretien courant, balisage, élagage et épierrage sur les sentiers communautaires** : GR 58, GRP, PR, circuits VTT et tour du Guillestrois-Queyras à cheval.
- **Vérification et ajout de balisage VTT** : 1 854 €, prestation réalisée par Jonathan Bernollin, moniteur VTT

Pour les travaux d’investissement et prestations externes, la Comcom bénéficie du soutien du Département des Hautes-Alpes à hauteur de 50 % du montant total HT des travaux, dans le cadre du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature.



Entretien des pistes de ski de fond

En prévision pour 2022

40 000 euros d’investissement pour renouveler les passerelles, les ouvrages et continuer la sécurisation des sentiers.

En parallèle, le budget de fonctionnement devrait être reconduit pour que les agents du service puissent assurer l’entretien courant et intervenir rapidement en cas d’urgence.



Entretien des sentiers

Finances et budgets

Président : Michel MOURONT

Présidée par le vice-président Michel MOURONT (Réotier), la commission Finances et Budget comprend 10 élus : maires, conseillers communautaires ou municipaux des différentes communes du territoire.

Elodie COLOMBAN, cheffe de service, prépare l'ordre du jour et anime la commission qui doit se déterminer sur 12 budgets : le budget principal et les budgets annexes. La commission émet un avis sur les propositions de budgets présentées par les différents services.

L'année 2021, marquée par la crise sanitaire du COVID, a nécessité une gestion attentive des finances de la communauté de communes. Des réductions de redevances ont été accordées aux contribuables dont l'activité économique a été réduite par des fermetures administratives.

Pour faire face aux dépenses que vont générer les grands projets structurants programmés dès 2022 (réalisation de la Maison Pluridisciplinaire de Santé de Guillestre et du stade de biathlon de Ceillac, colossaux travaux

de protection des villages et infrastructures menacées par les crues torrentielles dans le cadre de la compétence GEMAPI), la commission se doit d'appeler les élus des différentes commissions à une gestion rigoureuse des finances afin de maintenir une épargne brute confortable, et une capacité de désendettement supportable dans l'objectif de poursuivre le développement de notre territoire.

Michel MOURONT

Pas d'augmentation des redevances assainissement et déchets en 2022

En 2021, les élus de la Communauté de Communes ont décidé de l'exonération partielle des redevances d'Enlèvement des Ordures Ménagères et d'Épuration pour tenir compte de la fermeture administrative à laquelle ont dû faire face certains professionnels du territoire dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Au total, ces exonérations ont représenté environ 150 000 euros. Pour 2022, le conseil communautaire a acté qu'il n'y aurait pas d'augmentation de ces redevances, malgré des hausses attendues de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) et des prestations d'enlèvement des déchets ainsi que du prix du carburant et de l'énergie.

Une évolution des recettes fiscales de la Comcom en 2021

En 2020, les impôts des ménages représentaient la moitié des recettes de fonctionnement de la collectivité. Avec la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, ils ne représentent plus que 42 %. Cette "perte" pour la Comcom a été compensée par l'État par une fraction de la TVA .

8% seulement des recettes fiscales proviennent des entreprises. Elles se composent pour la plus grande part de la cotisation foncière des entreprises (CFE), qui est l'une des 2 composantes de la contribution économique territoriale (CET) avec la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

La cotisation foncière des entreprises est assise sur la seule valeur locative des biens passibles de la taxe foncière.

Glossaire

DGF : Dotation globale de fonctionnement (attribuée par l'Etat)

CFE : Cotisation foncière des entreprises

CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

IFER : Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux

TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales

TH : Taxe d'habitation

TFPB : Taxe foncière sur les propriétés bâties

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

La Comcom en chiffres

8 250 habitants permanents
 20 190 habitants - population DGF
 = population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire)

13 budgets

- Budget principal
- Budget GEMAPI
- Budget Activités nordiques
- Budget Tourisme
- Budget Maisons de santé pluridisciplinaires
- Budget Ecole de musique
- Budget Zones d'activités économiques
- Budget Assainissement
- Budget Ordures ménagères
- Budget microcentrale
- Budget Réseaux de chaleur
- Budget SPANC
- Budget Mobilité

10,42 M € de dépenses en investissement
 17,26 M € de dépenses en fonctionnement
 5,35 M € d'opérations
 1,63 M € de subventions

Des efforts financiers constants

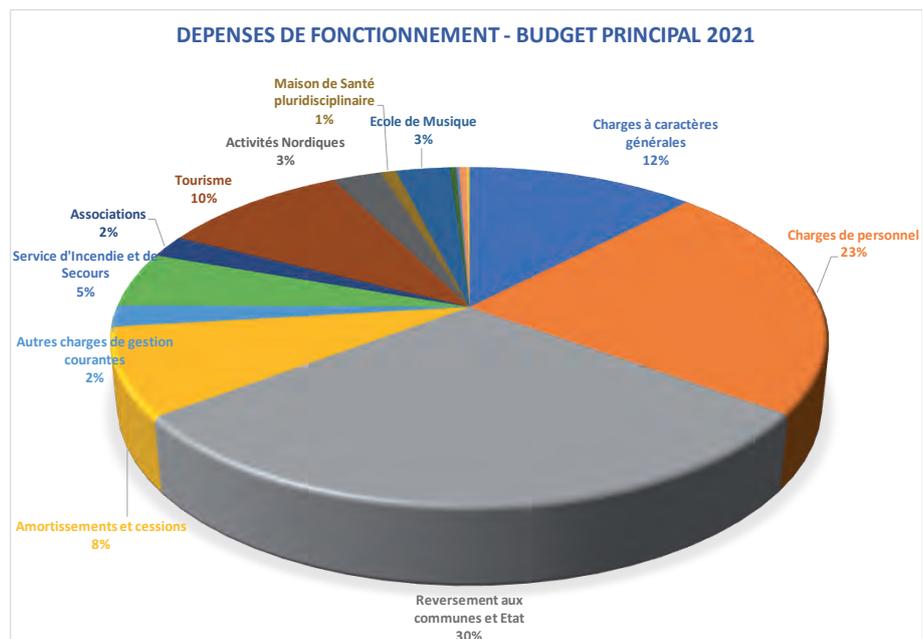
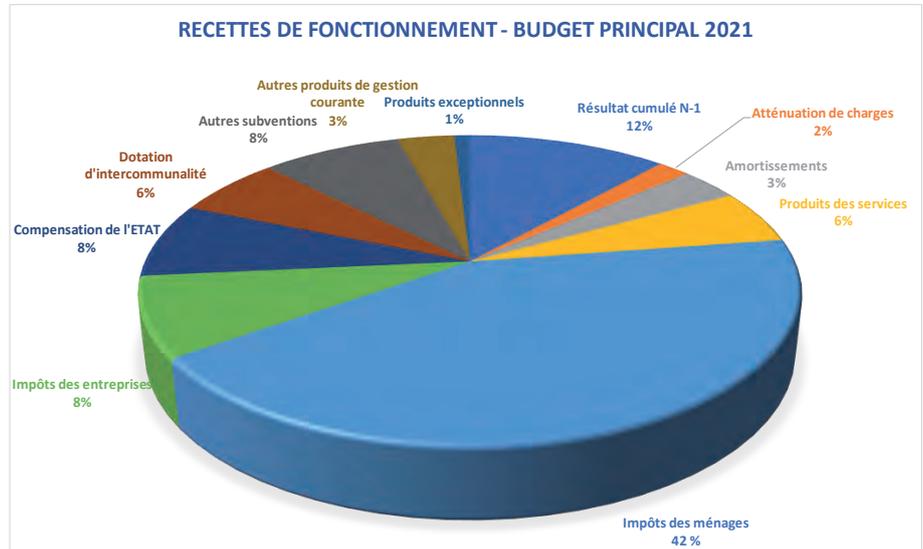
- 200 500 € aux associations
- 1,58 M € aux budgets annexes dont :
 - 250 000 € pour les activités nordiques,
 - 75 000 € pour les maisons de santé,
 - 272 000 € pour l'école de musique,
 - 956 000 € pour le tourisme dont 836 000€ de dotation de fonctionnement à l'Office intercommunal,
 - 33 000 € pour les Zones d'Activité Economique.

106 agents pour 92,38 ETP qui représentent en 2021 : 3,89 M€

soit 23 % des Dépenses Réelles de Fonctionnement (ratio national de la strate des communautés de communes de moins de 15 000 habitants = 38,1 %).

Le budget principal de la CCGQ s'équilibre avec :

- les dotations de l'État, pour 668 363 € soit 32.63 €/habitant DGF (ratio de la strate = 41 €/hab.),
- la fiscalité, répartie comme suit :
 - 2,83 M € de fiscalité économique (CFE+CVAE+IFER+TASCOM)
 - 4,50 M € de fiscalité des ménages (TH+TFPB+TFPNB+taxe additionnelle)
- L'endettement s'élève à : 209 €/hab.



GEMAPI et risques naturels

Président : Jean-Louis PONCET

Voilà maintenant un peu plus d'un an que j'ai pris ma fonction à la présidence de la commission GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Je tiens tout d'abord à remercier les élus de cette commission pour leur participation fidèle aux réunions.

Le constat des travaux à réaliser sur notre territoire est volumineux - pour ne pas dire pharaonique - pour notre petite intercommunalité.

Depuis que la compétence GEMAPI a été transférée à la communauté de communes, la charge de travail s'est amplifiée de manière considérable. C'est un travail de longue haleine en collaboration pour partie avec le département des Hautes-Alpes.

Après évaluation du coût des travaux prévus au PAPI (programme d'actions pour la prévention des inondations) du bassin du Guil, plus les travaux

d'urgence qui s'ajoutent au fur et à mesure, l'ensemble est estimé approximativement à 25 millions d'euros pour ce mandat. Nous avons donc un besoin fondamental de la taxe GEMAPI pour subvenir au complément des travaux d'urgence. C'est le prix à "payer" pour que notre population vive en sécurité.

Je tiens à remercier les ingénieurs du service GEMAPI, pour leur forte implication dans leurs fonctions.

Jean-Louis PONCET

Entretien des cours d'eau

En 2021, des travaux d'entretien de boisements de berges ont été réalisés sur 2 km de cours d'eau répartis sur trois communes - Aiguilles, Château Ville Vieille et Guillestre – pour près de 20 000 euros TTC. Des travaux de sécurisation des accès, d'entretien et reprofilage des torrents et ravines ont également été menés dans le Val d'Escreins (Vars), sur le Chagne et le torrent du melezet à Guillestre au printemps - été 2021, suites à des épisodes de crues, pour un montant total d'environ 18 000 euros TTC.

Chaque année, la CCGQ prévoit environ 100 000 euros à son budget de fonctionnement pour assurer l'entretien des torrents, des ouvrages hydrauliques qu'elle exploite et la maintenance d'équipements.

Au titre de sa compétence GEMAPI, la Comcom réalise ces travaux d'entretien de torrents si ceux-ci sont déclarés d'intérêt général (article L.211-7 Code de l'environnement) ou s'ils relèvent de l'entretien des digues et torrents sous sa gestion.

Pour mémoire, tout riverain d'un cours d'eau non domanial demeure propriétaire des berges et du lit jusqu'à sa moitié, et se trouve en charge d'entretenir régulièrement le cours d'eau afin de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique (articles L.215-2 et L.215-4 Code de l'environnement).



Le Rif Bel en amont du pont Saint Esprit après travaux



Confluence du torrent de la combe de la Pesse Val d'Escreins après travaux

Les principaux projets GEMAPI en 2021

Travaux de protection des crues du torrent du Chagnon à Vars Sainte-Marie

Après enquête publique, la Comcom a mis en oeuvre des travaux d'aménagement et de protection des crues du Chagnon sur la traversée de Vars Sainte Marie. Ce projet vise à réduire significativement les risques de débordements en crue sur le bourg.

La première tranche amont du projet a été réalisée durant l'automne 2021, incluant la reconstruction de la digue et le reprofilage du lit sur 200 mètres, pour un montant de travaux de 1 675 000 euros TTC réalisés par le groupement Charles Queyras TP – Allamanno – Olive Travaux.

La tranche aval de travaux consécutive, incluant la reconstruction du pont de la RD902, est projetée en 2022 en partenariat avec le Département. Ces travaux bénéficient de 40 % de financements d'État et 40 % de la Région Sud.



Travaux d'évacuation de la conduite forcée d'Aiguilles

Les études d'avant-projets ont été restituées avec réalisation d'investigations géotechniques importantes. Les démarches foncières et demandes d'autorisation de travaux ont démarré.

Menés en co-maitrise d'ouvrage avec le Département (excepté pour le projet du Chagne) et inscrits aux programmes européens PAPI Guil et PITER TerresMonviso, le démarrage de la maîtrise d'œuvre de ces opérations est projeté en 2022.

Autres travaux projetés en 2022

- Travaux de restauration et confortement des digues du Ségure à Abriès-Ristolas
- Reprise de protections de berges du torrent Chalps à Risoul la Rua
- Confortement de protection de berges du chemin des Sagnes à Vars Ste-Marie.



Situation post-travaux sur le tronçon amont du Chagnon

Travaux d'évacuation des conduites forcées de l'ancienne microcentrale d'Aiguilles

Dans le cadre de la prévention des risques hydrauliques causés par le glissement de terrain du pas de l'ours, la conduite forcée de 600 mètres gisant dans le Guil a été démantelée et évacuée au cours de l'automne 2021, pour un montant total d'opération de 105 695 euros TTC, financé par l'État (DETR 30 %).

Les projets d'ampleur « Aménagement de la plaine du Guil à Château-Queyras », « Restauration du Guil sur le secteur Gouret à Aiguilles » et « Restauration du torrent du Chagne sur la traversée de Guillestre » ont fait l'objet d'études et d'avancements conséquents.

L'indispensable taxe GEMAPI

Ces investissements très conséquents de travaux et études sont financés par d'importantes subventions de l'Etat, du Département et de l'Agence de l'eau, permettant d'atteindre un plan de financement complet de l'ordre de 70 à 80 % dans le meilleur des cas. La part d'autofinancement assumée par la Comcom demeure très conséquente pour engager ces travaux, dont le budget annuel d'investissement excède les 2,5 M€ TTC. La levée annuelle de la taxe GEMAPI sur le territoire à hauteur du plafond maximal légal (produit total d'environ 800 000 euros) s'avère à ce titre nécessaire pour répondre aux enjeux de travaux, mobiliser les subventions et assumer également les dépenses de fonctionnement.

GEMAPI et risques naturels

Président : Jean-Louis PONCET

Attention aux espèces végétales envahissantes !

Nous constatons depuis plusieurs années la présence d'espèces exotiques envahissantes à proximité des cours d'eau comme la berce du Caucase, le robinier faux-acacia, le buddléia du Père David ou encore la renouée du Japon.

Ces espèces se reproduisent très rapidement, peuvent pour certaines provoquer des brûlures, irritations et réduisent considérablement le développement des espèces indigènes mais surtout elles peuvent envahir le lit et les berges des rivières.

Aussi, nous vous invitons à ne pas planter ces espèces et à informer le service GEMAPI si vous observez la présence de l'une d'elle :

sylvain.masse@comcomgq.com



Berce du Caucase (herbacée)



Renouée du Japon (herbacée)



Buddléia du Père David ou arbre à papillons (arbuste)



Robinier faux-acacia (arbre)

Annuaire des services

Accueil		Vie associative	04 92 45 30 31
- Siège Guillestre	04 92 45 04 62		magali.heritier@comcomgq.com
- Antenne Aiguilles	04 92 46 78 00	Séniors	04 92 45 36 61
- Urgences assainissement (en dehors horaires d'ouverture)	06 33 69 91 00	com	odile.eynard@comcomgq.com
	contact@comcomgq.com	CISPD - Conseil Intercommunal de prévention de la délinquance	04 92 45 04 62 cispd@comcomgq.com
France Services		Déchetteries :	
- Guillestrois	04 92 45 42 42	Aiguilles	04 92 46 82 48
	franceservices.guillestrois@comcomgq.com	Ceillac	04 92 45 86 89
- Queyras	04 92 46 85 23	Guillestre	04 92 45 13 61
	franceservices.queyras@comcomgq.com	Taxe de séjour	07 84 57 04 24 guillestroisqueyras@taxesejour.fr
Redevances déchets / assainissement	04 92 45 36 60	SMITOMGA	04 92 45 59 92
	04 92 45 36 68		prevention@smitomga.com
	redevance@comcomgq.com		
Ecole de musique	04 92 45 18 55		
	barbara.blivet@comcomgq.com		
RPE-Relais Petite Enfance	04 92 45 30 30 / 06 24 91 51 00		
	rpe@comcomgq.com		
Jeunesse	04 92 45 00 53 / 06 24 91 51 00 / 06 07 74 38 54		
	samir.yahiaoui@comcomgq.com		

Directeur de la publication : Dominique MOULIN, Président de la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras - Passage des Ecoles - BP12 - 05600 GUILLESTRE / Parution : Mars 2022 / Conception graphique : Service communication - Maquette : Service communication. Impression : Imprimerie de Haute-Provence imprimerie responsable et Imprim'Vert - 5000 exemplaires - Imprimé sur papier 100% recyclé. Photo de couverture : © Fabrice Amoros